



AMICALE DES ANCIENS DU 501^e REGIMENT de CHARS de COMBAT



ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS
du 501^e REGIMENT de CHARS de COMBAT
Siège social : 26, allée du Chef d'Escadron de Guillebon – 75014 PARIS
Association déclarée le 12 décembre 2002 conformément à la loi de 1901



LA CIRCULAIRE

Juillet 2019



Le Mot du Président

Chers Anciens
Cher(e)s ami(e)s,

C'est avec beaucoup de retard que vous recevez la présente circulaire qui vous présente particulièrement le compte-rendu de notre Assemblée générale ordinaire. Ce retard est notamment dû à un travail conséquent dans le cadre du 75^e anniversaire de la Libération et de nombreuses activités professionnelles et associatives dont vous pourrez trouver un aperçu dans les pages suivantes.

Je tiens à renouveler mes excuses à celles et ceux qui se sont présentés à l'heure sur le lieu de la réunion et qui, ne trouvant personne à l'heure dite, sont repartis, déçus.

Cette circulaire vous permettra également de prendre connaissance des cérémonies estivales liées au 75^e anniversaire des combats de Libération du territoire national. A l'heure d'impression de ce bulletin, les éléments concernant les différentes cérémonies ne nous sont pas tous connus. Nous vous engageons donc à surveiller la prochaine parution de « *Caravane* ». Les membres du Conseil d'administration seront présents en fonction de leurs disponibilités sur le plus grand nombre d'entre elles, n'hésitez pas à les retrouver sur les lieux de notre histoire.

Je remercie celles et ceux qui m'ont fait parvenir souvenirs, documents ou photos à la suite de mon appel lancé dans la dernière circulaire. Ces parcelles d'histoire contribueront à enrichir la connaissance de nos jeunes camarades de ce qu'ont vécu leurs Anciens.

Dans cette circulaire, vous trouverez aussi l'hommage que nous rendons à l'un de nos jeunes camarades, Erwan POTIER, décédé des suites de ses blessures reçues au Liban l'année dernière.

En espérant avoir le plaisir de retrouver nombre d'entre vous au cours des rendez-vous à venir, soyez assurés chers Anciens du total dévouement de votre serviteur et du Conseil d'administration.

501 France Libre !

Le Président
Christophe LEGRAND

In Memoriam

Le 29 mai 2019, avait lieu à Mourmelon une célébration religieuse suivie d'une cérémonie militaire à l'occasion du décès du chasseur de 1^e classe Erwan POTIER décédé le 21 mai des suites de ses blessures causées lors de son accident au Liban le 12 février 2018.



Né le 28 décembre 1995 dans l'Oise, il s'était engagé en août 2016 au titre du 501^e RCC. Après sa formation initiale, il est affecté au 5^e escadron. Faisant preuve d'exemplarité, il se distingue par son enthousiasme et sa détermination et est élevé à la distinction de 1^e classe en février 2017. Il participe à la mission « Sentinelle » au printemps de la même année puis est déployé, à partir de novembre, au Liban dans le cadre de la FINUL.

Le 12 février 2018, au cours d'un déplacement il est grièvement blessé lors d'un accident de son véhicule blindé. Rapidement évacué, il subit une première intervention chirurgicale à Beyrouth avant d'être rapatrié en France. Après avoir séjourné à l'hôpital militaire Percy il est transféré dans un établissement spécialisé en juin 2018 où il succombe le 21 mai dernier.

Promu brigadier à titre exceptionnel le 21 mai 2019, Erwan POTIER était titulaire de la Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre du régiment, de la Croix du combattant et du titre de reconnaissance de la Nation, de la Médaille outre-mer, de la Médaille de protection militaire du territoire, de la Médaille de bronze de la défense nationale, de la Médaille ONU, de la Médaille des blessés et de la Médaille des blessés libanaise. La Médaille Militaire lui a été conférée à titre posthume le 29 mai 2019.

Assemblée générale, Paris

Les membres de l'Association étaient convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 4 avril 2019, à l'Hôtel National des Invalides à Paris. Cette assemblée était précédée d'une cérémonie de remise des fourragères à un contingent de jeunes engagés du Régiment dans les jardins de l'Ordre de la Libération et d'un repas servi au restaurant des Invalides auquel participaient une quinzaine de convives réunis autour du Général d'Armée Bruno CUCHE et des membres du bureau.

Notre président d'honneur ne pouvant rester pour notre assemblée prononçait quelques mots en fin de repas sur la situation de l'Association des Anciens de la 2^e DB et sur la Fondation Maréchal LECLERC évoquant notamment les bornes 2^e DB et les actions envisagées pour 2019, 75^e anniversaire de la Libération du pays. Le chef de Corps nous rejoignait avant notre départ pour la salle du Bleu, et lui-aussi devant rejoindre Mourmelon nous adressait quelques mots sur les activités et la situation du Régiment.

C'est donc avec près d'une demi-heure de retard sur l'horaire prévu que notre petit cortège rejoignait la salle du Bleu, mise gracieusement à notre disposition par l'ONACVG. Le président pouvait alors déclarer ouverte l'Assemblée générale de l'Association des Anciens du 501^e Régiment de Chars de Combat et sollicitait l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire de nos anciens et veuves d'anciens disparus cette année auxquels il demandait d'associer les soldats tués au cours de l'année ainsi que les membres des forces spéciales tués lors de l'accomplissement d'une mission de libération d'otages au Burkina Faso.

Il remerciait celles et ceux qui s'étaient déplacé pour notre réunion en dépit des difficultés diverses et ceux qui, empêchés, nous avaient envoyé un pouvoir.

Il remerciait ensuite le Général CUCHE pour son soutien et son écoute, Christian TELLIER, notre porte-drapeau, pour son dévouement et sa disponibilité constante et Martine LEPAGE, notre trésorière, pour son investissement de chaque instant.



Rapport Moral (Christophe LEGRAND)

Notre association comptait à la fin de l'année 2018, 191 adhérents en France et à l'étranger parmi lesquels 35 anciens de la Campagne et 63 veuves d'anciens toujours fidèles. En dépit de trop nombreux décès, nos effectifs se maintiennent grâce à la fidélité des veuves de nos anciens et l'arrivée de nouveaux adhérents. Cette année, nous ont rejoints : les colonels DUFILHOL et MURY respectivement ancien chef de corps et commandant en second du Régiment, messieurs Georges MALLARD et Olivier GRAVELINE (anciens du 2^e escadron), Christophe COCHU (Fanfare), Jean-Baptiste PARMENTIER (petit-fils d'Albert PARMENTIER de la 2^e compagnie) ainsi que Monsieur Thierry VERON (Président de l'Association des commerçants et artisans de l'avenue du Général Leclerc – Paris 14^e). Plusieurs contacts ont été pris avec d'autres anciens, jeunes et moins jeunes, pour qu'ils nous rejoignent.

Au cours de l'année 2018, notre drapeau est sorti à 33 reprises pour des manifestations locales et nationales toujours fidèlement porté par Christian TELLIER.

L'activité du bureau se concrétise pour cet exercice par environ 850 courriers postaux collectifs ou individuels, environ 100 jours consacrés à l'Association par Martine LEPAGE et votre serviteur, 3500km parcourus pour participer aux cérémonies liées au 501^e RCC et/ou à la 2^e DB : Commémoration de Berry-au-Bac, Cérémonies commémoratives de la Libération en Normandie, en région parisienne, dans les Vosges et en Alsace, journée de l'Amitié de la 2^e DB, participation aux réunions de la FDCC et à divers déplacements à Mourmelon (100^e anniversaire du Régiment, passation de commandement, etc.), présence aux obsèques de plusieurs de nos membres disparus au cours de l'année.

Rapport financier (Martine LEPAGE)

Notre trésorière rappelait tout d'abord le principe de fonctionnement sous deux entités : l'Amicale, statutairement rattachée à l'Association des Anciens de la 2^e DB et l'Association, personnalité morale, ayant ses statuts propres et gérant les anciens, les veuves et descendants, et les amis du 501^e RCC ainsi que l'Amicale.

Martine LEPAGE précisait que les recettes de l'Association proviennent des cotisations à notre Association et aux Anciens de la 2^e DB, des dons de nos membres, des recettes des manifestations et les revenus du Livret A. Les dépenses étant constituées par le versement de la cotisation à la maison de la 2^e DB par le canal de l'Amicale, les activités et les petits frais de fonctionnement.



Elle rappelait que le versement des cotisations 2^e DB effectué à notre Association nous permet de recevoir une quote-part de 20%, soit 7€ pour les cotisations des Anciens, amis ou descendants et 3€ pour les veuves de nos Anciens.

Pour 2018, les recettes de l'Association s'élevaient à **5.697,00€** répartis comme suit :

Encaissements cotisations	=	4.072,00€
Participation repas AG/Journée amitié	=	385,00€
Encaissements ventes livres, clés USB et insignes	=	240,00€
Virement de fonds du livret A	=	1.000,00€

Pour 2018, les dépenses de l'Association s'élevaient à **5.482,32€** répartis comme suit :

Versements à l'Amicale (cotisations DB)	=	2.004,00€
Social (fleurs, repas, commémorations)	=	442,52€
Frais de fonctionnement	=	1441,40€
Nouveau drapeau	=	1.594,40€

Les frais de fonctionnement de l'Association correspondent aux frais liés au tirage et à l'affranchissement des circulaires, aux frais de correspondance, aux déplacements et à de petites charges de fonctionnement diverses.

Notre avoir en banque au 31 décembre 2018 était de **1.500,21€**, somme à laquelle il faut ajouter notre avoir sur Livret A qui était de **25.700,20€**.

La disponibilité financière de l'Association était de **27.200,41€** au 31 décembre 2018.

Notre trésorière dressait ensuite le bilan financier de l'Amicale, rappelant que celle-ci gère les recettes provenant des cotisations reçues de l'Association.

Pour 2018, les recettes de l'Amicale s'élevaient à **2.004,00€** répartis comme suit :

Cotisations 2018 reçues de l'Association	=	1.552,00€
Quote-part cotisations DB	=	452,00€

Pour 2018, les dépenses de l'Amicale s'élevaient à **2.489,00€** répartis comme suit :

Cotisations reversées à la 2 ^e DB	=	1.638,00€
Social (dont fleurs)	=	851,00€

Notre avoir en banque au 31 décembre 2018 était de **110,17€**.

En conclusion, Martine LEPAGE remerciait l'assemblée pour son attention et rappelait qu'elle se tenait à sa disposition pour toute précision et question sur ce bilan.

Christophe LEGRAND la remerciait pour la précision de son exposé et saluait sa disponibilité et son efficacité tant au sein de notre Association qu'à la Maison des Anciens de la 2^e DB. Il attirait l'attention de l'Assemblée sur le fait que 38,7% des membres de l'Association sont à jour de cotisation en 2018 et que 37,17% d'entre eux ne sont pas à jour, certains depuis 2010.

A la demande du président, le rapport moral et le rapport financier recevaient l'approbation de l'Assemblée à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Etaient renouvelables cette année :

Martine LEPAGE,
Frédérique DE CLERCK,
Michel BALEYTE,
Michel FRYs (décédé).

Les administrateurs concernés étant volontaires pour un nouveau mandat, étaient reconduits à l'unanimité. Madame Yveline BESSON-CANTAREL, candidate au Conseil d'Administration était également élue en remplacement de Michel FRYs.

Le Conseil d'administration est donc constitué comme suit :

Président d'honneur :	Général d'armée Bruno CUCHE	
Président :	Christophe LEGRAND	(renouvelable 2021)
Vice-président :	<i>poste vacant</i>	
Trésorière :	Martine LEPAGE-DURST	(renouvelable 2022)
Secrétaire général :	poste vacant (assuré par Christophe LEGRAND)	
Membres :	Général Jean GUINARD	(renouvelable 2021)
	Général Bruno T'KINT de ROOBENBEKE	(renouvelable 2020)
	Jean PARMENTIER	(renouvelable 2021)
	André LEGRAND	(renouvelable 2020)
	Roger DANNACKER	(renouvelable 2020)
	Claude VIALARD	(renouvelable 2020)
	Michel BALEYTE	(renouvelable 2022)
	Frédérique DE CLERCK	(renouvelable 2022)
	Nicolas BOSMANS	(renouvelable 2021)
	Yveline BESSON-CANTAREL	(renouvelable 2022)

Questions diverses

- Réunion du Conseil d'administration :

Le président proposait que le Conseil d'administration se réunisse au cours de la 2^e quinzaine de mai pour désigner le président, le vice-président et le secrétaire-général ; déterminer les participations aux différentes cérémonies liées au 75^e anniversaire de la Libération ; entamer une réflexion sur l'organisation de l'Assemblée générale 2020.

Malheureusement les semaines suivantes, les disponibilités des uns et des autres n'ont pas permis d'organiser cette réunion dans de bonnes conditions.

L'ordre du jour étant épuisé et un tour de table n'ayant pas apporté de questions nouvelles, le président levait la séance vers 17h00 après une nouvelle fois remercié l'assistance.

Calendrier estival :

Les différentes cérémonies estivales marquant le 75^e anniversaire de la Libération du territoire national et auxquelles participeront les Anciens de la 2^e DB ont été publiées dans le numéro 483 de « Caravane ». Pour celles et ceux qui ne le reçoivent pas, je vous communique les rendez-vous ci-dessous. Les membres du Conseil d'administration seront présents en fonction de leurs disponibilités sur le plus grand nombre d'entre elles (en gras). N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à y participer avec nous.

27/28 juillet	<u>Saint-Martin de Varreville</u>	Monument 2eDB et village
29 juillet	Vesly	16h00 Place P. Quenault
10 août	<u>Mézières-sous-Ponthouin</u>	10h00 Messe puis Le Sablon
10 août	Juillé	18h30 Inauguration borne
11 août	<u>Saint-Christophe le Jajolet</u>	09h30 Cimetière 10h15 char Keren (1eCie)
11 août	Coulombiers	9h30 « Le Chenil »
11 août	St-Germain sur Sarthe	10h00 « La Hutte »
11 août	<u>Bourg-le-Roi</u>	18h00 Monument aux morts
12 août	<u>Alençon</u>	15h30 Croix de Médavy 16h00 « Les Gateys » 17h30 Monument Leclerc
13 août	<u>Ecouché</u>	11h15 Cimetière 11h45 Massaoua (1°Cie)
13 août	<u>Fleuré</u>	16h00 Monument Leclerc
23 août	<u>Rambouillet</u>	11h00 Rond-point du 23 août
24 août	Epinau-sur-Orge	11h00 Inauguration borne
24 août	Antony	10h50 Carrefour de la Croix de Berny
24 août	<u>Voisins-le-Bretonneux</u>	11h30 Mairie
25 août	<u>Paris</u>	15h00 Porte d'Orléans 15h30 – 16h00 défilé jusqu'à Denfert-Rochereau 16h00 – 18h30 Exposition de véhicules d'époque 18h30 Hôtel de ville
11 septembre	<u>Contrexéville</u>	18h00 Square de la libération
12 septembre	Escles	11h00 Inauguration borne
12 septembre	<u>Vittel</u>	17h00 Monument aux morts
13 septembre	Hymont	11h00 Inauguration borne
13 septembre	Remoncourt	18h00 Face à la borne
14 septembre	<u>Andelot</u>	18h00 Devant le char Edith
15 septembre	Madonne et Lamerey	9h00 Dompierre, stèle Guigon
18 septembre	<u>Chatel / Nomexy</u>	10h00 au Paquis
26 octobre	<u>Baccarat</u>	17h00 Monument aux morts
16/17 novembre	<u>Strasbourg</u>	Programme à venir

DEUXIEME DIVISION BLINDEE
50Ie REGIMENT DE CHARS DE COMBAT

ORDRE DU JOUR No I

Au moment ou le Regiment va quitter l'Angleterre, pour la France, il importe que chacun comprenne la signification profonde que Français et Allies attachent a notre retour sur le sol de la Patrie.

Dans un delai qui peut etre tres court, la Division va participer enfin et de facon directe a la liberation de notre terre natale.

Tous auront alors a coeur de remplir avec confiance les missions qui nous seront fixees par nos chefs militaires. Ils le feront selon la tradition du Regiment rendue glorieuse par les noms de VILLERS-COTTERETS 1918 SOISSONS 1918 - EL ALAMEIN 1942- TUNISIE 1943 - inscrits sur nos Drapeaux.

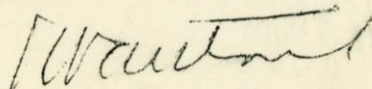
Mais la ne doit pas s'arreter notre role : N'oublions jamais que nous autres - Croises de la Croix de LORRAINE - nous devons etre les derniers a estimer notre tache terminee.- Tous nous avons, les uns depuis plus de quatre ans deja, d'autres plus recemment, exprime librement notre volonte de " liberer le sol de la Patrie et participer au relevement de la France derriere le General de GAULLE".

Ce relevement du Pays, qui restera notre mission derniere, nous y participerons en affirmant notre foi inebriable dans un redressement purement francais sous la haute autorite indiscutable du General de GAULLE, et dans les conditions fixees par le gouvernement provisoire de la France.

Comme soldats, c'est par notre conduite, notre allure, notre discipline et notre cohesion que nous atteindrons ce resultat tant aupres des Francais depuis quatre ans ecrases par le joug allemand qu'aupres des Allies avec lesquels nous combattons.

La lutte, le travail, les efforts seront rudes : nous ne les craignons pas; surs de notre ideal, fiers de notre Regiment et de son passe c'est avec serenite que nous voyons enfin s'approcher le jour tant attendu du combat decisif.

A S.I. 84.277 le 21 Juillet 1944
Le Chef de Bataillon CANTAREL
Cdt le 50Ie Regiment de Chars de Combat.



Ordre du Jour n°1 du commandant CANTAREL (don de Madame Yveline BESSON-CANTAREL)

Extrait des memoires de Michel BOULANGER, retranscrit avec l'aimable autorisation de sa famille.

.../... Le 1^{er} août 1944, nous traversons la Manche sur des L.S.T. Il y a autour toutes sortes d'embarcations, ce qui donne une impression d'immense armada. Nous débarquons pr-s de Sainte-Mère-l'Eglise.

Nous roulons de nuit sur la plage, la compagnie de circulation routière de la division nous dirige vers la sortie. Ils utilisent des torches électriques pour nous indiquer le bon chemin. « Vous devez rouler sur cinq kilomètres. »

Le trajet semble beaucoup plus long. Les engins s'arrêtent. Il fait nuit. La première nuit en France, étrange repos fait d'excitation.

Le matin, au réveil, on découvre les centaines de blindés de la division, alignés dans la plaine, presque côte à côte.

Pour nous le débarquement avait été facile. D'autres avaient payé pour établir les têtes de pont. Notre rôle à nous sera de développer la percée alliée et participer à l'encercllement de l'armée allemande en Normandie.

Gagner la guerre quoi ! .../...